



Séminaire de travail
Renforcer le lien école-entreprise

4 décembre 2014

**Sécurisation de l'entrée dans la vie active des jeunes
au sein de lycées professionnels**

Intervention de

Agnès Legay et Christine Fournier, CEREQ

Cercle Jeunes Destination Entreprises

Séminaire de travail du 4 décembre 2014

Intervention d'Agnès Legay et Christine Fournier*

Sécurisation de l'entrée dans la vie active des jeunes au sein de lycées professionnels

Résumé : Dans l'objectif de sécuriser l'insertion professionnelle de lycéens professionnels en terminale et l'année après le bac, six lycées professionnels ont expérimenté pendant deux ans différentes actions pour outiller les élèves dans leur recherche d'emploi et leurs premiers pas dans l'entreprise. Les actions étaient principalement des actions d'information sur le marché du travail et ses acteurs, de développement de savoir faire pour la recherche d'emploi et d'acquisition de normes comportementales, qui engageaient équipes pédagogiques, acteurs de l'éducation nationale hors les murs et acteurs externes (entreprises, acteurs de l'emploi, associations, experts...). Selon les évaluatrices du CEREQ, l'expérience s'est montrée un succès durant la deuxième année du programme et a montré que les enseignants professionnels, de par leur connaissance des élèves et des entreprises du territoire, peuvent jouer un rôle important de passeur vis à vis des professionnels qui vont accueillir et accompagner les jeunes dans la vie active. Elles ont pu formuler quatre grandes catégories de préconisations pour éventuellement étendre et pérenniser ce type de dispositif, concernant les objectifs et le périmètre du dispositif, les conditions de réussite du côté des acteurs, la facilitation de la réceptivité des élèves et la mise en place d'outils pérennes.

Depuis le début des années 90 le ministère de l'Éducation nationale a posé le principe d'une préparation des élèves à l'insertion, mais les initiatives allant dans ce sens sont restées limitées et ont presque toujours été prises au niveau local. A l'été 2013, la loi de refondation de l'école a réaffirmé l'importance du lien entre l'école et l'entreprise, alors que s'achevait une expérimentation renvoyant à la même préoccupation, initiée conjointement par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) et la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO).

L'objectif du dispositif était de sécuriser l'insertion professionnelle de lycéens professionnels en terminale (année N-1) et l'année après le bac, en les outillant pour leur recherche d'emploi et leurs premiers pas dans l'entreprise. Six lycées professionnels répartis dans trois régions (Picardie, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes) et quatre spécialités (Industries de procédés/IP, EEEEC, Commerce, SPVL) ont été sélectionnés par appel d'offre pour développer des actions répondant à cet objectif, en partenariat avec les entreprises et autres acteurs externes de l'emploi. Chaque lycée a disposé d'un financement du FEJ pouvant aller jusqu'à 16 500 Euros et de 36 heures supplémentaires effectives financées par la DGESCO.

L'évaluation de l'expérimentation a été réalisée par le CEREQ. Elle avait pour objectif d'apporter un éclairage qualitatif sur la pertinence des dispositifs et de dégager des préconisations s'agissant des conditions de leur généralisation éventuelle. Elle s'est appuyée sur des entretiens menés avec les acteurs de l'expérimentation et avec les jeunes et sur des observations directes d'actions dans les établissements.

Les enseignements de l'expérimentation

Les élèves

En ciblant des élèves de lycées professionnels, l'expérimentation a touché des jeunes *plus défavorisés socialement et économiquement que la moyenne des élèves en France*, comme en témoigne l'important taux de boursiers en enseignement professionnel (en 2009 de 32,3% comparé à 17,1% dans les lycées d'enseignement général). Les enseignants interrogés disaient souvent devoir assurer un accompagnement personnalisé des élèves pour les aider à surmonter des difficultés ou des

* Agnès Legay et Christine Fournier sont chargées d'études au Centre d'Études et de Recherches sur les Qualifications (CEREQ)

disfonctionnements dans leur vie quotidienne qui perturbaient leur apprentissage. Il s'agit souvent d'événement banals, comme une panne de voiture des parents d'un élève en milieu rural qui ne bénéficie pas d'un réseau de transport collectif et qui doit s'absenter plusieurs jours du lycée parce que la famille n'a pas les moyens de réparer tout de suite la voiture.

Les enseignants et les tuteurs de stages ont souligné en premier lieu *l'absence de repères à l'emploi* qui découle de ce contexte socio-économique défavorisé : Les élèves n'ont pas, dans leur entourage immédiat, de modèles identificatoires qui leur permettraient d'assimiler les normes professionnelles. Certains élèves n'auraient même jamais vu leurs parents travailler. Ils n'ont donc pas à l'esprit les règles qui structurent la vie en entreprise et plus généralement l'emploi – ne pas répondre n'importe quand à un copain qui appelle sur le portable, arriver à l'heure, prévenir d'une absence, etc. Ce sont des règles qui s'appliquent dans les stages mais qui sont justement difficile à intégrer quand personne dans l'entourage de l'élève ne peut les lui rappeler.

Les élèves qui montrent ces déficits ont tendance à limiter leur horizon à la formation. Les témoignages de paupérisation, de difficultés d'accès à l'emploi véhiculés par les médias ne leur donnent pas une vision attirante du marché du travail, et ils mettent donc toute leur énergie sur l'obtention du baccalauréat et rejetant toute décision à plus tard. Les actions visant à favoriser leur insertion dans l'emploi concernent un horizon qu'ils n'envisagent pas. D'où la nécessité d'un travail équilibré sur les normes professionnelles, qui insiste sur la nécessité de respecter certaines règles sans pour autant énoncer trop de difficultés à surmonter, ce qui pourrait les décourager.

Les enseignants ont souligné trois autres traits concernant leurs élèves qui n'avaient pas été envisagés comme devant être travaillés dans le cadre de l'expérimentation :

- *une faible estime de soi* des élèves qui seraient arrivés dans l'enseignement professionnel par défaut, sur une voie de garage à l'issue d'une trajectoire d'échec. C'est un avis sur lequel les évaluateurs portent des nuances. Elle ont rencontré un certain nombre d'élèves qui avaient choisi le lycée professionnel parce qu'ils avaient vraiment envie d'exercer un métier qui s'apprenait dans ce cadre-là. Elles ont aussi parlé à des élèves qui ont eu une scolarité difficile au collège mais qui se sont justement réconciliés avec l'école dans le cadre du lycée professionnel qui n'a pas le même type d'exigences et où ils ont pu obtenir de bons résultats, comme jamais auparavant.

- *un défaut d'autonomie* qui résulte en grande partie du passage au Bac pro en trois ans. Ceux qui auparavant arrivaient au Bac pro après le BEP étaient plus mûrs que les jeunes élèves qui aujourd'hui sortent de 3^{ème} et ont encore des comportements très infantiles. C'est certainement lié aussi à une tentation des parents de protéger leurs enfants et de leur laisser moins d'initiatives qu'auparavant. Ce constat donne lieu à beaucoup de débats entre des enseignants partisans d'un accompagnement très serré des jeunes et d'autres préconisant de leur laisser prendre des initiatives.

- *un défaut de mobilité géographique*, souvent souligné par sociologues et spécialistes de l'insertion. Les jeunes n'envisagent pas de bouger, sachant que ce sont, le plus souvent, des raisons affectives qui sont mises en avant pour l'expliquer – les jeunes ne voudraient pas s'éloigner de leur famille et de leurs amis. Mais les évaluateurs ont aussi constaté que beaucoup redoutent la situation économique dans laquelle ils vont se trouver une fois dans la vie active. Les jeunes sont lucides, ils savent qu'ils démarreront au mieux avec un CDD payé au Smic. La situation dans laquelle ils vivent avec parents et famille autour d'eux est déjà difficile et ils ne se projettent pas facilement dans une situation économiquement tout aussi difficile et où ils seront complètement seuls.

Il faut donc les encourager par des actions périphériques à celles envisagées dans le cadre de l'expérimentation, comme les voyages, qui de toute évidence ont donné de très intéressants résultats.

➔ *Une expérience menée dans un établissement du Pas-de-Calais où des élèves qui n'avaient pour la plupart jamais pris le train, sont allés en stage en Allemagne pendant deux semaines. L'initiative leur a donné le sentiment qu'ils allaient au delà des limites qu'ils supposaient avoir, l'impression d'avoir réussi à faire des choses qu'ils n'avaient même pas envisagé pouvoir faire. Le voyage leur a donné de la maturité et de la confiance en eux.*

On aurait pu penser, que l'expérimentation qui portait sur une aide à l'insertion n'intéresserait pas les élèves qui envisagent de poursuivre leurs études au-delà du baccalauréat et sont encouragés à le faire par les enseignants, en raison des difficultés d'insertion au niveau bac et des meilleures chances données par un BTS. Plus de la moitié des élèves en lycées professionnels envisagent en effet poursuivre leurs études après le bac - même si moins de la moitié d'entre eux entre finalement en enseignement supérieur après avoir obtenu le baccalauréat. Mais il a finalement été constaté que même ces élèves-là sont concernés par les actions. D'une part parce qu'elles présentent des bénéfices qui vont au-delà d'une facilitation de l'accès à l'emploi et d'autre part parce que ceux qui envisagent, par exemple, une formation en alternance doivent aussi trouver un contrat de travail chez un employeur.

En conclusion et concernant les élèves, l'évaluation a mis en lumière *quelques défis à relever* pour l'expérimentation :

- Les actions sont pour beaucoup d'élèves une initiation et un clivage s'opère entre, d'un côté, des élèves plus mûrs et lucides qui ont déjà exercé des jobs d'été ou ont des contrats étudiants et de l'autre, des élèves plus naïfs, qui n'ont jamais travaillé.
- La réceptivité des élèves reste très inégale et ce sont souvent ceux qui ont le plus besoin des actions qui s'y intéressent le moins.

Les actions

Elles ont été de trois types :

- *les actions au cœur du dispositif* :

. relatives à l'information : sur les lieux/les acteurs qui peuvent accueillir les jeunes quand ils cherchent du travail (missions locales, Pôle emploi, Maisons de l'emploi, associations diverses) ; sur les dispositifs légaux (contrats, intérim, droits associés) ; sur les aides et accompagnement existant (relativement à la mobilité, par exemple).

. de développement de savoir faire : écrire un CV et une lettre de motivation ; présenter une candidature spontanée ; mettre en valeur les différents points de son itinéraire ;

. d'apprentissage des normes de comportement (simulation d'entretiens, etc..)

- *des actions périphériques*

Le voyage à l'étranger cité précédemment entre dans cette catégorie d'actions ou un atelier de théâtre organisé dans un établissement pour faire travailler les élèves sur la prise de parole (pour échanger, se mettre en valeur, parler à des inconnus...)

- *des dispositifs pérennes*

Un lieu physique - où les jeunes peuvent s'informer, se connecter via internet, entrer en contact avec différents acteurs, s'informer, trouver de l'aide à la recherche - ou encore un site internet spécifique.

A une exception près (dans un établissement où l'équipe pédagogique a été très investie) on a constaté *beaucoup d'absentéisme* dans les différentes actions. La plupart des ateliers ont été boudés par la majorité des élèves bien que cinq établissements sur six aient rendu obligatoires les ateliers. Il s'est agi d'un absentéisme multiforme, quelquefois délibéré (par manque d'intérêt des élèves pour l'action proposée ou relatif au rapport avec l'enseignant), quelquefois parce que le travail scolaire/la préparation au bac concurrençait l'action en termes de temps, ou encore parce que les élèves étaient déjà équipés s'agissant des informations ou des savoir faire qu'on voulait leur donner.

Le seul établissement qui n'a pas souffert d'absentéisme, est le seul établissement où la participation était facultative mais qui avait une équipe d'enseignants qui était au plus près des élèves, et insistait pour faire participer les élèves les plus en difficulté.

Plus généralement, les élèves faisaient preuve d'une certaine passivité dans le cours des actions, ce qui n'empêchait pas l'imprégnation de savoir faire, comportements et informations

On a constaté trois types de *bénéfices* pour ces actions :

- Des bénéfiques dont les élèves prennent parfois conscience *après coup*, identifiés quand on a fait témoigner les anciens élèves de terminale qui avaient suivi des actions l'année précédente.
- Des bénéfiques *secondaires inattendus* sur des traits de comportement : beaucoup d'élèves se sont sentis valorisés par les actions simplement parce qu'on cherchait à les accompagner, parce que des professionnels bénévoles venaient prendre du temps pour eux. Ils ont appris à se mettre en valeur, pris conscience de leurs atouts, repris espoir en s'identifiant à un employeur, etc...
- Des bénéfiques *pour ceux qui n'envisagent pas d'entrée immédiate dans la vie active* mais utilisent les acquis dans la poursuite de leur formation (candidatures, recherches de stages, de contrat d'alternance, etc...)

S'agissant des actions prévues pour les anciens élèves, en post bac, elles ont été très spécifiques à quelques uns, qui se sont le plus souvent intégrés dans les actions dédiées aux terminales lors de la deuxième année d'expérimentation ou pour qui on a fait appel à de la sous-traitance. Il a été difficile de retrouver les anciens – un sur cinq étant perdu de vue – et surtout de faire revenir les élèves en difficulté. Les anciens qui ont été aidés l'ont été au cas par cas, et un certain nombre est revenu sur la base d'une confusion, croyant par exemple que le lycée les aiderait à trouver un emploi.

Les acteurs

Les acteurs internes au lycée

Les équipes pédagogiques étaient plus ou moins déterminées et soudées. D'une façon générale, il semble que le succès de l'opération était lié aux individus, qu'il dépendait dans une très large mesure de la détermination des personnes impliquées. Il y avait des enseignants très actifs, d'autres qui ne se sentaient pas concernés, ou pas impliqués parce que l'on ne leur avait pas demandé leur avis. Cette diversité de situation ramène au problème fréquent, en France, de passer d'une efficacité liée à la personne à celle liée à la structure

Les acteurs de l'éducation nationale hors les murs

Le GRETA et la Mission générale de l'insertion (MGI - aujourd'hui appelée Mission de lutte contre le décrochage scolaire / MLDS) ont été des intervenants particulièrement efficaces.

La MGI qui s'intéresse justement aux jeunes qui ont le plus de difficultés, s'est montrée soucieuse des problèmes auquel pouvaient se heurter les jeunes. Elle était fortement mobilisée et a fait des interventions fructueuses.

Le GRETA proposé une ouverture particulièrement intéressante en faisant le lien entre formation initiale et continue. L'intervenant avait à l'esprit des questions que les enseignants en formation initiale n'ont pas forcément en tête, notamment en ce qui concerne l'importance de la formation tout au long de la vie.

Les acteurs externes

Employeurs ou salariés d'entreprises étaient particulièrement crédibles auprès des jeunes, souvent plus que leurs enseignants. Soit ils témoignaient sur leur entreprise ou leur métier soit ils dispensaient des conseils en recherche d'emploi, s'agissant du CV, de la lettre de motivation, etc. A noter qu'un certain nombre de jeunes ne venaient pas aux ateliers d'exercice menés par les professionnels car ils redoutaient la confrontation, même si les exercices étaient factices.

Les intervenants bénévoles d'associations (rotary club, etc) ont aussi été très appréciés par les élèves.

Il y a aussi eu des intervenants *coaches* pour les post bac ou les terminales – dont les interventions n'ont pas toujours eu beaucoup d'impact bien que souvent coûteuses.

Les structures d'aide à l'emploi (Pôle emploi, missions locales) ont montré une implication « mesurée ».

Les conditions de réussite dans une perspective d'extension des dispositifs

L'évaluation a amené à formuler quatre types de préconisations s'agissant des conditions à réunir pour que le dispositif fonctionne mieux s'il doit être étendu.

Redéfinir les objectifs et le périmètre du dispositif

Prendre des objectifs réalistes et inscrire la progression dans la durée.

Les établissements doivent s'appuyer sur un diagnostic partagé de la situation, essayer de partir de là où en est le lycée et prévoir une progression sur plusieurs années. La première année d'expérimentation en terminales a clairement été un banc d'essai et tous les établissements ont voulu continuer une deuxième année et améliorer le dispositif alors qu'ils auraient dû en principe travailler sur les post bac. Mettre en place un tel dispositif est un processus où les établissements doivent pouvoir progresser par étapes

Dans l'éventualité d'une action en post bac, il faut cibler des publics prioritaires (intervenir par exemple au moment des échecs) et considérer que le succès d'une action en post bac suppose la réussite préalable des actions menées en interne au niveau de la terminale.

Afficher une finalité plus large pour intéresser tous les élèves quel que soit leur projet.

« Faciliter l'insertion professionnelle » était un objectif trop limité, qui a découragé certains élèves. Les actions réalisées au sein du lycée sont bénéfiques aussi pour les élèves qui souhaitent poursuivre leurs études.

Elargir le périmètre du dispositif en commençant avant l'année de terminale.

La terminale est une année très chargée en lycée professionnel, avec beaucoup de stages en entreprises et de contrôles continus en cours de formation. Ce fut un écueil important dans les lycées qui se sont laissé prendre par le temps et ont concentré beaucoup d'actions en fin d'année alors que les élèves étaient très mobilisés par la préparation du bac et pas disponibles pour les actions.

Il faut donc étaler les actions dans le temps et prévoir une progression, certainement dès la première et probablement aussi dès la seconde. Il y a beaucoup d'enjeux au niveau de la seconde relativement au manque de maturité des élèves – qu'il faut intéresser à la filière de formation et sensibiliser aux normes de l'entreprise. Les visites en entreprises sont pertinentes à ce moment là – ce que font d'ailleurs déjà nombre de lycées.

Il faut donc penser la progression en fonction des enjeux propres de chaque niveau. Revaloriser les élèves, leur donner confiance en eux quand ils arrivent au lycée professionnel, leur montrer que la formation est différente, que la place de l'entreprise y sera plus grande et qu'en définitive les enseignements purement scolaires qui avaient pu les décourager prendront une place moindre.

Un des lycées a tiré les enseignements de son expérimentation en construisant un programme sur les trois années.

Positionner les actions au cœur du cursus et non en périphérie.

Dans ces expérimentations, les actions ont été ajoutées au programme normal et ont donc souvent été vues comme concurrentes des activités et enseignements du programme, notamment quand elles arrivaient en fin d'année. Le défi est de sensibiliser progressivement les élèves aux enjeux de moyen terme, tout en respectant leurs objectifs de court terme. Pour cela, *le timing* du dispositif est une dimension très importante.

Il faut intégrer quelques actions clés au cœur même de l'enseignement en pensant les actions comme complémentaire et non concurrentes du cursus de formation. La recherche de stage est par exemple un excellent moyen de se préparer à la recherche d'emploi parce que la démarche est de même type. On peut très bien concevoir une progression dès la classe de seconde, en laissant progressivement de plus en plus d'autonomie à l'élève dans sa recherche, en l'accompagnant et en lui fournissant progressivement les moyens de s'autonomiser. On peut travailler sur le retour de stage, créer d'avantage de liens entre ce que l'élève fait en stage et ce qu'il ou elle fait dans l'établissement scolaire

- ➔ *dans un établissement un coach en accompagnement professionnel a aidé les élèves à formaliser les savoirs faire qu'ils avaient acquis en stage – Ils s'agissait de tâches très simples comme d'avoir la responsabilité des clés d'une agence ou d'un bureau qui attestaient d'une confiance et d'un sens des responsabilités acquis. Il s'agissait de faire prendre conscience aux élèves qu'ils avaient acquis des compétences, même sans spontanément en avoir conscience.*

Réunir les conditions du succès du côté des acteurs

Respecter des conditions préalables au sein des établissements

L'évaluation a mis en lumière une grande diversité de situations d'un établissement à l'autre, principalement liée au positionnement des équipes enseignantes et des directions d'établissement. Il faut que la légitimité du dispositif soit posée au sein de l'établissement. Il faut un diagnostic partagé, un comité de pilotage, que la direction soit associée et porteuse et que l'équipe pédagogique soit unie. Dans un des lycées, c'est l'académie qui avait forcé la main du proviseur pour participer à l'expérimentation et l'équipe pédagogique était très partagée. Une partie des enseignants estimaient que l'important était que les élèves aient leur bac avant tout. C'est un contexte catastrophique pour le niveau de participation des élèves, car ceux-ci, même si elle n'est pas explicitement formulée, perçoivent très bien les réticences d'un enseignant.

Il faut donc

- une véritable équipe projet, qui ne se limite pas à un chef de projet, car la tâche est très lourde et le pilote ne peut pas porter seul tout l'engagement et le travail.
- reconnaître que c'est un vrai travail, avec un temps dédié et pas quelque chose que l'on fait bénévolement, en plus.
- former les acteurs de l'établissement qui, dans la perspective d'une poursuite sans budget spécifique, seront amenés à prendre en charge davantage d'actions. Or c'est un savoir faire particulier et personne ne peut s'improviser formateur à l'insertion professionnelle.

Construire des synergies en interne comme en externe

Il faut organiser des actions de manière à créer une dynamique interne.

- ➔ *Dans un lycée qui a programmé les actions pendant les heures de cours, l'enseignant du cours concerné devait assister à l'action. Cela a permis aux enseignants d'entendre les choses, d'entrer dans l'histoire de l'expérimentation avec des bénéficiaires secondaires au niveau de l'équipe pédagogique. Cela a notamment permis d'associer davantage les enseignants de matières générales, qui autrement sont souvent un peu périphériques dans les équipes de lycées professionnels. Certains professeurs se sont trouvés plus impliqués, comme par exemple un professeur de français via des actions de théâtre.*

Il faut aussi veiller à passer des commandes réalistes et précises aux acteurs externes. S'agissant d'experts professionnels comme un coach par exemple, il arrive que le chef de projet ne se sente pas autorisé à donner des consignes à quelqu'un considéré expert et rémunéré. S'agissant d'un bénévole il arrive qu'on ne veuille pas trop le charger en temps de préparation.

Favoriser la réceptivité des élèves

Différencier les actions

Il est pertinent d'organiser un socle commun d'actions obligatoires et des prolongements à la carte. Tout ce qui concerne la création de ponts entre le lycée et le monde du travail doit être obligatoire : les rencontres avec les professionnels extérieurs, l'apprentissage des techniques de recherche d'emploi, la sensibilisation aux normes en vigueur. D'autres actions peuvent aussi être 'imposées' comme par

exemple quand le lycée crée un site internet qui peut être utilisé pour communiquer les notes, faire remonter les devoirs, faire circuler l'information au sein de la classe.

Les prolongements à la carte concernent des actions spécifiques comme par exemple la préparation d'un dossier de candidature en BTS. Ce sont des actions qui ne concernent pas tout le monde mais qui ont beaucoup d'impact pour ceux qui sont vraiment concernés.

Développer une véritable ingénierie de formation autour des actions obligatoires.

Il faut viser une véritable qualité de la formation et réfléchir aux moyens de faire venir des élèves qui préféreraient ne pas participer. Il faut les intéresser en faisant le tri dans les actions. Les lycées qui ont renouvelé l'initiative ont fait un tri et ont amélioré le contenu des prestations, en précisant davantage leurs attentes au sujet de chaque action.

Il faut optimiser la programmation dans le temps c'est à dire répartir les actions sur plusieurs années et choisir des moments dans l'emploi du temps qui ne soit pas dissuasifs – fin de journée ou de semaine.

Idéalement, les actions peuvent prendre place dans les heures d'accompagnement personnalisé ou de vie de classe, pour ne pas 'manger' des heures de cours. Mais il faut aussi s'adapter aux emplois du temps des intervenants extérieurs et donc faire des choix.

Soigner la communication

Il faut communiquer de façon à valoriser la participation au dispositif, et ceci dès l'annonce initiale.

Intégrer des actions facultatives dans le cadre du lycée et du temps scolaire.

Même si une action intéresse les élèves, elle ne fonctionne pas si elle est programmée sur le temps libre. Mieux vaut proposer les actions facultatives dans la journée, avec des cours obligatoires avant et après.

Mettre en place des outils pérennes.

Deux types d'actions permettent de prolonger les bénéfices de l'expérimentation au delà de son temps de déroulement, à savoir la mise en place de lieux réels et de lieux virtuels

Un lieu réel

La mise en place d'une salle dans lequel les élèves peuvent revenir, permet de rompre l'isolement des anciens élèves, de créer des liens entre anciens élèves et élèves au lycée. On peut y faire venir des employeurs pour des entretiens d'embauche ou de stage. C'est néanmoins compliqué à mettre en place eu égard à la nécessité d'organiser une présence adulte, d'avoir des horaires adaptés et de résoudre les questions de responsabilité civile vis à vis des personnes extérieures, etc...

Un lieu virtuel

Les sites internet pour échanger et se former à la recherche d'emploi portent aussi l'idée de construire, pendant le temps du lycée, des réflexes destinés à perdurer ensuite, avec un double objectif : un objectif relationnel (permettre les liens entre élèves, enseignants, anciens élèves, employeurs/tuteurs de stages) et un objectif de formation à l'auto-préparation à la recherche d'emploi.

Dans ce cas se pose la question de la maintenance du site, du rôle de modérateur, du caractère obligatoire ou non d'avoir un ordinateur pendant la scolarité.

Conclusion

L'expérimentation était complètement en phase avec les préoccupations des pouvoirs publics et si l'on doit porter un jugement global, on peut dire que la deuxième année d'expérimentation en terminale a été un succès. L'échec de l'expérimentation auprès des post bac s'explique à la lumière d'une première année d'expérimentation en terminale qui a essuyé un certain nombre d'erreurs.

L'expérience a montré que les enseignants des lycées professionnels ont de par leur connaissance des élèves et des entreprises du territoire, un rôle à jouer, qui peut être celui de « passeur » vis à vis du professionnel qui va suivre et accompagner les jeunes sortant du lycée.

Bibliographie

► Fournier, C. & Legay, A. (2014), *Renforcer le lien école-entreprise pour faciliter l'insertion des lycéens professionnels*. BREF n°320. CEREQ.

<http://www.cereq.fr/index.php/publications/Bref/Renforcer-le-lien-ecole-entreprise-pour-faciliter-l-insertion-des-lyceens-professionnels>

► Fournier, C. & Legay, A. (2014), *Sécuriser l'entrée dans la vie active des jeunes de lycées professionnels*. Net. Doc n°122. CEREQ.

<http://www.cereq.fr/index.php/publications/Net.Doc/Securiser-l-entree-dans-la-vie-active-des-jeunes-de-lycees-professionnels>

► Fournier, C. & Legay, A., (2013), *Sécuriser l'entrée dans la vie active des jeunes de lycées professionnels*. Revue d'expériences. 2^{ème} partie. CEREQ.

http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/Revue_d_expériences_APSCO2_220114.pdf

► Fournier, C. & Legay, A., (2012), *Sécuriser l'entrée dans la vie active des jeunes de lycées professionnels*. Revue de littérature. 1^{ère} partie. CEREQ.

http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr/IMG/pdf/Revue_de_litterature_APSCO2_Partie_1.pdf

► Arrighi Jean-Jacques, Gasquet Céline et Joseph Olivier (2009), *L'insertion des sortants de l'enseignement secondaire. Des résultats issus de l'enquête Génération 2004*. Céreq ; Note Emploi Formation, n°42.

<http://www.cereq.fr/index.php/publications/Nef/L-insertion-des-sortants-de-l-enseignement-secondaire-Des-resultats-issus-de-l-enquete-Generation-2004>

► Beaud Stéphane (1996), *Les 'bacs pro'. La 'désouvriérisation' du lycée professionnel*, Actes de la recherche en sciences sociales, n°114

► Berhens Matthis (dir.) (2006), *La transition de l'école à la vie active ou le constat d'une problématique majeure*. Institut de recherche et de documentation pédagogique. Neuchâtel.

► CNDP (Centre national de documentation pédagogique) (2004), *Guide du parrainage des élèves dans leurs relations avec le milieu professionnel*, Ministère de la Jeunesse, de l'Education nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement scolaire.

► Crest Arnaud (du) (2006), *L'accompagnement en formation et en insertion*, in Le Bouëdec Guy et alii (2001), *L'accompagnement en éducation et en formation. Un projet impossible ?* L'Harmattan.

► Lebrun-Grange Anne (1999-2000), *Préparation des élèves à la transition école-vie de travail. Formation en direction des enseignants de lycées professionnels – sections industrielles*, Mémoire du DESS Processus de formation et développement de compétences dans le management de projet, Université de Paris X-Nanterre, CNAM.

► Misset Séverine (2009), *Proximité professionnelle et distance scolaire : les jeunes ouvriers qualifiés et leurs trajectoires*, Revue française de pédagogie, n°167, avril-juin.

<http://rfp.revues.org/1608>